

DECLARATION LIMINAIRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 26 NOVEMBRE 2019

Depuis des mois, les mobilisations se poursuivent : grèves nationales réussies, reconductions locales, rassemblements aux pieds des sites, marches revendicatives, envahissements de réunions, grèves sites par sites, soutien et participation des élus aux actions, relais de la presse, tracts au public ... Le temps passe mais la détermination des agents est toujours là !

Pour retarder et diluer une riposte trop forte, cristallisant tous les mécontentements, le gouvernement joue le registre de la calinothérapie.

Les chocs que le Président nous destine sont si violents, à tel point qu'il lui faut avec son équipe de communication et son cabinet gouvernemental, nous amener ensuite à des réalités déjà intégrées mentalement voire subies puis tenter de nous convaincre que la durée de la transformation promise adoucira ses effets.

Le magicien espère sans doute nous sortir d'autres tours de son chapeau mais, pour lui, 2022 reste bel et bien l'échéance politique majeure où il pourra prouver « urbi et orbi » que, lui, il sait « (contre) réformer » ! Bien mieux, bien plus haut, bien plus fort que ses prédécesseurs... pour mieux s'affranchir de toutes limites après 2022. Et 2022, c'est demain. Non, nous n'aurons pas le temps promis pour voir s'abattre les coups durs.

Olivier Dussopt s'exerce également au charme trompeur de la baguette magique. Il pouvait bien déclarer en juillet que l'objectif de réduction de 50.000 postes dans la fonction publique d'État serait « extrêmement difficile à atteindre d'ici 2022 ». Difficile n'est pas impossible puisque le 6 août 2019 (J.O. du 7 août), le Président de la République a bel et bien promulgué la loi n° 2019-828 de transformation de la fonction publique, avec tous les outils, comme par exemple le recours accru aux contractuels ou la rupture conventionnelle et autre « mobilité » qui lui permettront rapidement de transformer la nature même de ce qui est encore aujourd'hui un service public, sans compter le « contrat de projet » de courte durée qui pourra maintenir artificiellement le niveau d'emplois.



Ainsi en va-t-il magiquement du discours du partenaire de scène d'Emmanuel Macron aux Comptes Publics, le ministre de tutelle du secrétaire d'État Olivier Dusopt, qui annonce par exemple « augmenter significativement (de plus de 30 %) le nombre d'accueils de proximité » à la DGFIP ; mais il en est de ces points d'accueil comme des 10 milliards de milliards d'insectes vivant sur terre. Non seulement il n'est pas toujours facile de percevoir leur rôle, sauf à être entomologiste, mais il est également encore plus difficile d'interagir avec eux. Les « espaces France Services », même pas publics, de minuscules insectes invisibles ? Idem pour les implantations et agents de la DGDDI ou de la DGCCRF et autres services des Ministères Economiques et Financiers ?

Alors veut on nous faire croire que nous avons affaire à des nounours patauds ?!! Ou les acteurs principaux , comme leurs partenaires, avancent-ils à pas de loup ? tel le loup du conte de Perrault qui se travestit en «mère grand» afin de faire baisser la garde du petit chaperon rouge pour mieux le croquer ? Pour nous, la bonne option est la seconde.

A aucun moment, le Président n'a déclaré renoncer au système de retraites par points, à aucun moment il n'a déclaré renoncer à son programme de transformation de la fonction publique – la loi est d'ailleurs adoptée, à aucun moment Gérald Darmanin ne renonce à sa « feuille de route ambitieuse », à aucun moment nos responsables administratifs ne reculent ! A aucun moment, nous aussi, nous ne devons nous laisser endormir par un sable qui serait frauduleusement doré ! Nous devons tout faire pour que la temporisation tactique soit une reddition définitive. Pour chacune et chacun d'entre nous, pour l'intérêt général, pour un avenir fait d'une société solidaire.

A l'aube de l'annonce de la Géographie revisitée version 2, Solidaires Finances ne cesse d'insister sur l'impact sur les agents en matière d'action sociale. Des logements nouveaux sont-ils prévus pour ces agents en mobilité forcée ? Quelles solutions de restauration sont envisagées ? L'action sociale va devoir évoluer en conséquence, avec le budget nécessaire.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, Solidaires Finances tient à exprimer de nouveau son opposition à la fusion des associations nationales (EPAF, AGRAF, ALPAF et éventuellement ATSCAF). Cette fusion contre-productive permettra simplement au Secrétariat Général de faire des économies, sans redistribution aucune pour les agents. Elle réduit le dialogue social, la présence des organisations syndicales représentatives des personnels et le rôle des représentants des usagers. Cette fusion se résumerait à un plan social pour les associations concernées. Solidaires Finances s'oppose à toute cession des résidences de vacances mises à disposition d'EPAF depuis des années, au motif qu'elles seraient sous occupées, non adaptées et dans un mauvais état d'entretien.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Il revient à l'État d'entretenir correctement son patrimoine, EPAF ne pouvant intervenir que sur les aménagements propres à son activité. EPAF ne saurait donc être pénalisée et au travers elle les agents à cause des carences de l'État propriétaire. La redynamisation de l'action sociale et des prestations passe par un dialogue social de qualité et une transparence à l'égard des organisations syndicales.

Concernant l'ordre du jour, Solidaires Finances s'inquiète tout particulièrement de la difficulté pour les agents bénéficiaires des CESU à les utiliser. Les employés à domicile et assistantes maternelles rechignent à les prendre car les banques ne les prennent plus contre virement, ce qui oblige à prendre des e-CESU et ne rassure pas ces prestataires. Les agents bénéficiaires se retrouvent donc avec des dizaines d'euros en CESU qu'ils ne peuvent écouler et à devoir payer de leur poche des prestations soit-disant prises en charge par l'employeur. Il en est de même pour la ville de Lille qui les refuse pour payer le centre aéré du mercredi sous prétexte qu'il inclut le repas.

Solidaires Finances tient à souligner que le budget d'initiative locale a été abondé de 2 % sur les 5 % initialement mis en réserve. Nous nous en félicitons tout en regrettant de ne pas avoir récupéré la totalité de la somme. Nous exigeons donc que le secrétariat général nous informe de l'utilisation faite de ces 3 %.

S'agissant du logement, il a été évoqué au niveau national la mise en commun des logements dont disposent les différents ministères si le ministère propriétaire ne trouve pas preneur. Solidaires Finances renouvelle son opposition à ce type de pratique. Le suivi est déjà compliqué à mettre en place au niveau ministériel. Il sera ingérable au niveau interministériel. En matière de suivi des logements, nous renouvelons notre précédente demande concernant l'occupation des logements de la résidence Catinat à Lille. Il est indispensable de savoir le nombre de logements réellement occupés par des agents des Finances et d'en récupérer la disposition lors du départ d'un locataire. Nous demandons également un point sur les futurs programmes immobiliers dont la livraison est prévue dans les années à venir.

En conclusion, nous souhaitons la bienvenue à M. Michel Malderez dans cette instance, en attendant de sa part une profonde prise de conscience de l'importance de ses nouvelles fonctions.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)